



Version Finale : **Plan de durabilité**

## Mise en œuvre d'autres programmes de renforcement des capacités par le Centre océanien sur les changements climatiques

### Contenu

1. Contexte.....	1
2. Objectifs et structure du plan de durabilité .....	2
3. Résultats des programmes de formation dispensés dans le cadre du CBCRP-PCCC.....	2
3.1 Objectifs des programmes de formation.....	2
3.2 Approches, structures et contenu des programmes de formation .....	2
3.3 Exécution des programmes de formation .....	5
3.4 Suivi et évaluation des programmes de formation .....	7
3.5 Résultats clés des programmes de formation .....	8
3.6 Enseignements à tirer pour les futurs programmes de formation .....	9
4. Programmes de formation continue dispensés par le PCCC .....	9
4.1 Besoins en matière de développement des ressources humaines dans le Pacifique .....	10
4.2 Modules, ressources pédagogiques et experts/conférenciers .....	10
4.3 Fonctionnement des programmes de formation.....	10
4.4 Partenariat.....	11
4.5 Suivi et évaluation .....	12

### 1. Contexte

Le Projet de renforcement des capacités en matière de résilience climatique dans le Pacifique (CBCRP-PCCC) vise à rendre opérationnelle la fonction de renforcement des capacités du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC). Le projet est un partenariat entre le gouvernement du Samoa, le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). Le projet a dispensé 12 programmes de formation à l'attention des professionnels dans États et Territoires insulaires océaniques (ÉTIO) au cours de la période du projet, de juillet 2019 à janvier 2023.

En plus de fournir des programmes de formation, le développement du plan de durabilité pour les résultats de formation est l'un des indicateurs objectifs vérifiables dans le cadre de la stratégie de décision du CBCRP-PCCC. Les éléments du plan ont été discutés lors des deuxième et troisième réunions du Comité de coordination conjoint et finalisés lors de la quatrième réunion le 3 octobre 2022.

## 2. Objectifs et structure du plan de durabilité

Le plan de durabilité vise à définir des approches permettant au PCCC de proposer des programmes de formation continue en utilisant les résultats et les produits du CBCRP-PCCC. Ces approches doivent être alignées sur la stratégie et le plan d'activité du PCCC, selon lesquels la fonction de renforcement des capacités du PCCC vise à améliorer « les compétences et l'expertise dans la région grâce à la formation dispensée ».

Ce plan est divisé en 4 parties. La première partie présente le contexte et la deuxième traite de l'objectif et de la structure du plan. La troisième partie présente une synthèse des résultats du CBCRP-PCCC, y compris les objectifs, le contenu, les participants, l'exécution des programmes de formation, les principaux résultats et les enseignements tirés. La quatrième partie aborde les actions futures prévues par le PCCC en vue d'améliorer sa réponse aux besoins de renforcement des capacités dans le Pacifique et les partenariats pour la mise en œuvre des programmes de formation.

Ce plan de durabilité fera partie du rapport final de ce projet qui sera publié par la JICA.

## 3. Résultats des programmes de formation dispensés dans le cadre du CBCRP-PCCC

### 3.1 Objectifs des programmes de formation

Les programmes de formation du CBCRP-PCCC visent à renforcer les capacités de résilience climatique dans le Pacifique. Il est plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre efficacement des politiques et stratégies nationales en matière de changements climatiques, y compris la contribution déterminée à l'échelle nationale (CDN), l'élaboration du plan national d'adaptation (PNA) et la mise à l'échelle des projets pilotes. Les modules des programmes de formation sont donc conçus pour améliorer la compréhension des connaissances et des informations importantes et pratiques sur les risques climatiques, les options d'adaptation et d'atténuation, mais aussi pour renforcer les compétences permettant d'intégrer des éléments essentiels dans les projets de lutte contre les changements climatiques à l'aide d'approches collaboratives menées par les parties prenantes.

### 3.2 Approches, structures et contenu des programmes de formation

Le CBCRP-PCCC a organisé quatre programmes de formation sur la compréhension de l'accès au

financement climatique et huit programmes sur l'adaptation et l'atténuation en se concentrant sur la science du climat et les secteurs prioritaires. Cette sous-partie présente les approches et les structures de ces programmes de formation. Le contenu détaillé des douze programmes de formation dispensés par le CBCRP-PCCC est résumé dans l'annexe.

### 3.2.1 Programmes de formation sur la compréhension de l'accès au financement climatique

Les programmes de formation sur la compréhension de l'accès au financement climatique visent à renforcer les capacités d'accès au financement climatique en concevant des cours axés sur les exigences et les concepts essentiels du financement climatique, avec une emphase sur le Fonds vert pour le climat (GCF), et en améliorant la capacité de planification et de gestion des projets dans le Pacifique. Le développement et la mise en œuvre de projets par le biais du financement climatique demandent de répondre à un certain nombre d'exigences, notamment la présentation d'un raisonnement climatique clair justifiant les interventions

clés et la prise en compte des questions transversales, en particulier l'égalité des genres, l'environnement et les garanties sociales. Les fonctionnaires et les professionnels responsables de l'élaboration des propositions de projet doivent avoir la capacité de satisfaire à ces critères. Certaines connaissances et compétences telles que la budgétisation, la gestion, le suivi et l'évaluation des projets sont également essentielles et doivent être acquises par ces professionnels à mesure que leurs capacités se développent.

Quatre programmes de formation sur la compréhension de l'accès au financement climatique abordant ces connaissances, informations et compétences essentielles, ont été élaborés et réunis dans un ensemble destiné à accompagner les fonctionnaires et les professionnels (illustration 1). Les deux premiers programmes de formation se concentrent sur les exigences essentielles à prendre en compte dans une proposition de projet. La première partie s'est concentrée sur les stratégies, les politiques et les lignes directrices essentielles du financement climatique, avec un bref exercice de préparation de projet via l'élaboration de problèmes et objectifs et d'un cadre logique. La deuxième partie met davantage l'accent sur le genre, l'inclusion et les garanties sociales, et contient également des exercices sur l'analyse du genre. Les deux autres programmes de formation se concentrent sur la

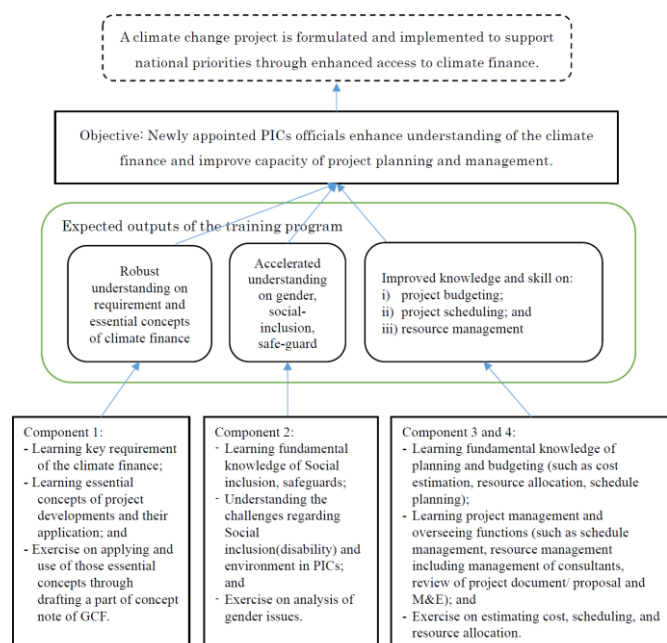


Illustration 1 : Quatre programmes de formation sur

formation et la gestion de projet. La troisième partie contient des modules sur la formation, le calendrier et le budget du projet, et la quatrième partie propose des modules sur la gestion et le suivi et l'évaluation du projet.

En ce qui concerne les participants, ce programme s'adresse aux professionnels ayant relativement peu ou pas d'expérience dans le développement et la gestion de projets. Cela s'explique par le fait que les fonctionnaires ne restent en poste que quelques années et qu'il y a toujours des fonctionnaires débutants dans les départements et unités concernés qui ont besoin d'un renforcement de leurs capacités dans ce domaine. Il est également reconnu que l'intégration des changements climatiques dans divers secteurs a progressé et que les fonctionnaires et les professionnels de ces secteurs ont besoin de renforcer leur capacité à accéder au financement climatique.

### 3.2.2 Programmes de formation sur l'adaptation et l'atténuation

Les programmes de formation sur l'adaptation et l'atténuation abordent des thèmes et secteurs prioritaires et visent à contribuer à la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation (PNA) et des contributions déterminées à l'échelle nationale (CDN). Ces programmes se composent de trois modules : science du climat (module 1) ; options d'adaptation (et d'atténuation) sectorielles (module 2) ; et cadre logique (module 3) (illustration 2).

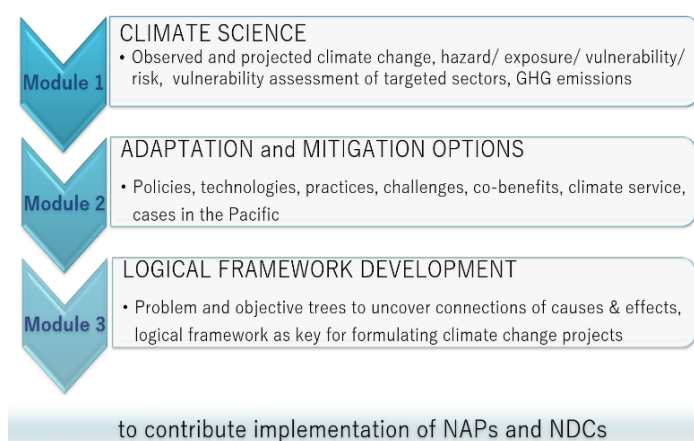


Illustration 2 : modules du programme de

Les modules 1 et 2 fournissent des informations clés à discuter dans les documents de projet. Leurs objectifs est de faire comprendre aux participants les dernières données scientifiques et le caractère incertain des projections climatiques, et de leur présenter les options d'adaptation et d'atténuation et les études de cas en la matière dans le Pacifique. Ils sont suivis du module 3 et d'un exercice de groupe portant sur l'analyse des problèmes et objectifs et sur le développement d'un cadre logique. Cet exercice est conçu pour améliorer la compréhension des relations de cause à effet des risques climatiques et de l'approche scientifique pour préparer une proposition de projet. Les participants d'un même État ou Territoire issus de différents départements et unités sont invités à collaborer en tant que groupe pour que l'exercice porte ses fruits. Ce processus leur permet de se familiariser avec les différentes priorités, idées et connaissances des autres participants et de renforcer et d'approfondir leur compréhension des contenus clés des projets sur les changements climatiques afin de faire progresser les actions en faveur du climat.

Dans le but d'améliorer la communication et la coordination dans les États et Territoires lors de la mise en œuvre d'activités et de projets liés aux changements climatiques, ces programmes de formation sectorielle s'adressent aux responsables et aux professionnels des gouvernements, des ONG et du secteur privé qui travaillent dans les départements/unités chargés des changements climatiques et dans les divisions connexes (par exemple, la protection côtière, la gestion des risques de catastrophe, les écosystèmes, l'alimentation).

Les informations pertinentes et les conseils pour la création de projets sont compilés dans un manuel destiné aux professionnels afin de faciliter l'élaboration de propositions de projets et au PCCC pour la mise en œuvre de futurs programmes de renforcement des capacités sur ce thème.

### 3.3 Exécution des programmes de formation

#### 3.3.1 Élaboration de l'ordre du jour et identification des experts/conférenciers

Les équipes de projet ont élaboré le projet d'ordre du jour du programme de formation en utilisant les structures détaillées au point 3.2. Les détails des thèmes et des sujets, ainsi que le choix des experts/conférenciers candidats sont déterminés par le biais d'une consultation avec l'unité concernée du PROE ainsi qu'avec les institutions techniques de la région. Les équipes de projet ont contacté les experts/conférenciers candidats pour demander et confirmer leur soutien aux programmes de formation. Des honoraires sont versés le cas échéant.

#### 3.3.2 Nomination des participants

Les programmes de formation dans le cadre du CBCRP-PCCC sont fermés et destinés aux cadres : seuls les participants désignés y ont accès. Pour ce faire, les lettres officielles du PROE sont envoyées aux points de contact nationaux de la lutte contre les changements climatiques pour leur demander de nommer et d'approuver les participants aux cours exécutifs.

Le nombre maximum de participants par État/Territoire pour un programme de formation est de deux pour le format en personne, et de huit à dix pour le format en ligne. Ce nombre dépend du budget, de la capacité de la plateforme d'apprentissage en ligne et de la mise en œuvre effective d'un exercice de groupe dans chaque État et Territoire. Il est également demandé que les nominations soient équilibrées entre les hommes et les femmes dans la mesure du possible.

#### 3.3.3 Développement et diffusion des ressources pédagogiques

Les équipes de projet continuent de communiquer avec les experts/conférenciers pendant la

préparation des ressources pédagogiques afin d'éviter la répétition des contenus et de s'assurer que tous les thèmes et sujets importants sont inclus. Pendant l'exécution des programmes de formation, l'équipe du projet communique avec les experts/conférenciers pour s'assurer qu'ils répondent à toutes les questions des participants, qu'ils donnent des conférences de synthèse en direct et qu'ils donnent leur avis sur les résultats des exercices de groupe.

### 3.3.4 Formats des programme de formation

#### (1) Formats en personne et en ligne

Le CBCRP-PCCC avait initialement prévu d'offrir des programmes de formation en personne au PCCC, et le premier de ces cours avait eu lieu au Centre en novembre 2019. En raison de la pandémie de COVID-19 et de la restriction des voyages internationaux, les onze programmes restants ont été dispensés en ligne par le biais de la plate-forme d'apprentissage en ligne du PCCC lancée en mars 2021. Le huitième programme sur la science du climat en 2020 a utilisé divers outils pour les sessions en direct, les discussions, les questions-réponses et le partage de ressources. Après le lancement de la plateforme d'apprentissage en ligne du PCCC en mars 2021, tous les programmes de formation de 2021 et 2022 ont été dispensés par l'intermédiaire de cette plateforme.

Les formats en personne et en ligne ont leurs avantages et leurs inconvénients (voir tableau 1). Pendant la pandémie de COVID-19, divers outils en ligne (comme Zoom ou Slack) sont devenus plus utiles et accessibles qu'auparavant, et le choix des formats de diffusion du programme de formation peut s'adapter en fonction des objectifs et du contenu du programme.

Sur la plateforme d'apprentissage en ligne du PCCC, chaque cours a une page dédiée et fournit des ressources, des questions-réponses, un forum de discussion, un quiz, une session virtuelle, un outil d'évaluation du cours et un certificat. La plateforme dispose également de fonctions utiles pour la gestion du programme de formation, telles que le suivi des progrès de chaque participant et l'envoi de rappels. Ces fonctions contribuent à renforcer l'efficacité des programmes de formation.

Tableau 1 : comparaison des formats en personne et en ligne

	En personne	En ligne
Contenu	Des visites sur le terrain et l'apprentissage de compétences techniques/pratiques pour l'utilisation d'appareils ou de machines pourraient être inclus.	Apprentissage adapté au rythme de chacun, cours magistraux en ligne et exercices de groupe dans le pays à l'aide de ressources pédagogiques et de discussions dans le cadre de sessions en ligne et de plates-formes virtuelles.
Durée maximum	Deux semaines, car les participants peuvent avoir des difficultés à voyager pendant une	Flexible, en fonction du contenu.

	période plus longue.	
Nombre maximum de participants par État/Territoire	Relativement faible, en raison des frais de déplacement élevés	Flexible et plus important que le format en personne, en fonction de la capacité de la plateforme d'apprentissage en ligne (nombre maximum d'inscriptions) et du contenu.
Volume horaire	De longues heures de conférences et de discussions intensives pourraient améliorer les expériences d'apprentissage.	Une session en ligne ne durera pas plus de deux heures, les participants risquent de perdre leur concentration au-delà de cette limite.
Finalisation	On peut s'attendre à ce que tous les participants terminent le programme.	Tous les participants inscrits ne pourront pas terminer le programme. L'organisateur doit suivre les progrès des participants et proposer d'autres moyens de satisfaire aux exigences du programme, par exemple, la participation à une session en direct peut être remplacée par le visionnage et l'analyse de la session enregistrée, suivi de la rédaction d'une note.

## (2) Apprentissage ouvert et fermé

Comme indiqué dans la partie 3.3.2, les programmes de formation étaient des « cours exécutifs », uniquement destinés aux participants désignés et inscrits par l'équipe du projet. Cependant, les ressources de ces cours sont également pertinentes pour de nombreux professionnels dans le Pacifique. Par conséquent, le projet a mis à disposition des « cours de formation ouverts en ligne » sur la plateforme pour toute personne intéressée par ces thématiques. Les cours d'apprentissage ouverts en ligne sont de nature autodidacte et les participants intéressés s'inscrivent eux-mêmes et apprennent à partir des documents et des outils d'exercice utilisés pour les cours exécutifs fermés.

La principale différence entre ces deux formats est la communication directe entre les experts et les participants. Les cours fermés à destination des cadres sont dispensés pendant une période spécifique et les experts et les participants peuvent communiquer sur la plateforme et lors des sessions en direct. En revanche, la formation ouverte est un programme d'apprentissage que chacun découvre à son propre rythme, et ne comprend pas la communication bidirectionnelle, que ce soit via les forums de discussion ou les sessions en direct.

Le projet a adapté les ressources pédagogiques pour les cours ouverts, notamment en transformant l'exercice de groupe sur l'analyse des problèmes et objectifs et l'élaboration d'un cadre logique en exercice individuel. Il a également préparé des outils supplémentaires pour les cours ouverts, tel que des forums aux questions (FAQ) issues des échanges de questions/réponses de programmes de formation fermés et une liste de contrôle pour l'auto-évaluation des résultats de l'exercice.

### 3.4 Suivi et évaluation des programmes de formation

L'équipe de projet a suivi l'évolution de la mise en œuvre des programmes de formation et en a examiné

les résultats par le biais d'une évaluation des cours par les participants à la fin de chaque programme, ainsi que d'une évaluation post-formation après six (6) mois de mise en œuvre de la formation.

L'évaluation du cours comprenait des questionnaires sur des sujets tels que l'utilité et l'efficacité du matériel pédagogique et des experts, et la manière dont les participants appliqueront les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du programme de formation. L'évaluation du cours comprenait également des questionnaires sur les dispositions logistiques.

Pour ce qui est de l'évaluation post-formation, des questionnaires ont été envoyés aux participants afin d'analyser leur utilisation des connaissances, des informations, des outils et des méthodologies fournis par les programmes, et de leur demander quelles mesures ils ont prises dans leurs États et Territoires. L'équipe de projet a également organisé des entretiens de groupe avec les participants en juillet et août 2022 pour connaître leurs activités et recueillir leurs commentaires quant aux programmes de formation continue du PCCC.

### 3.5 Résultats clés des programmes de formation

Le projet a généré deux résultats clés : l'opérationnalisation de la fonction de renforcement des capacités du PCCC et le développement des capacités des professionnels du Pacifique en matière d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation et d'accès au financement climatique. Grâce à la série de programmes de formation dispensés par le CBCRP-PCCC, le PCCC a été reconnu comme une institution capable de fournir des programmes de formation sur les changements climatiques, et a réussi à obtenir un budget et un soutien supplémentaires de la part de plusieurs bailleurs de fonds. Il a également été choisi comme partenaire pour la mise en œuvre de programmes de formation.

En ce qui concerne le développement des capacités des professionnels des États et Territoires insulaires océaniques, l'exercice de groupe sur l'élaboration d'un cadre logique a été évalué comme une méthodologie très utile et efficace pour renforcer leurs capacités à élaborer une proposition de projet. À l'issue des programmes de formation, les participants utilisent effectivement ces outils et méthodologies pour leurs travaux, tels que le développement ou l'amélioration des projets et des ateliers conjoints avec les parties prenantes pour identifier les principaux problèmes causés par les changements climatiques. Par exemple, un participant du Samoa a utilisé la méthode d'analyse des problèmes et objectifs pour l'atelier sur l'agriculture communautaire. Un autre participant de PNG a affiné le cadre logique pour l'appliquer à un projet de micro-hydroélectricité après la formation et l'a utilisé pour une demande de financement.

L'équipe du projet a reconnu cela illustre le rôle et les capacités essentielles qu'ont les professionnels des États et Territoires insulaires océaniques à initier la création de projets dans leurs départements,



gouvernements et communautés. Sur la base de cette observation et des besoins des États et Territoires insulaires océaniques, l'équipe de projet a mis en œuvre deux (2) activités de suivi : les services de mentorat pour soutenir les processus de développement de projets individuels ; et le développement et la diffusion du manuel pour la facilitation de la création de projets. L'objectif est de permettre aux professionnels de renforcer davantage leurs capacités et contribuer plus efficacement à la mise en œuvre des politiques et stratégies climatiques par le biais du développement et de la mise en œuvre de projets.

### 3.6 Enseignements à tirer pour les futurs programmes de formation

Les contextes des changements climatiques et de leurs impacts varient d'un pays insulaires du Pacifique à l'autre, voire d'une communauté à l'autre au sein d'un même pays, tout comme l'état et les expériences de mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de changements climatiques. Cependant, il existe également de nombreuses similitudes et des caractéristiques et tendances communes concernant les géographies et les changements climatiques prévus, par exemple les expériences de cyclones tropicaux, d'inondations, d'ondes de tempête et de sécheresses sévères. L'apprentissage mutuel entre les participants est donc l'une des valeurs les plus importantes des programmes de formation régionaux. On s'attend également à ce que de nombreux projets de lutte contre les changements climatiques visent à reproduire et à intensifier les activités. Le partage de cas réussis et de leurs enseignements à travers les programmes de formation pourrait soutenir le processus de formulation de ces projets.

L'importance et les valeurs de l'exercice de groupe ont été fortement reconnues. Les participants ont un certain niveau de connaissance des enjeux des changements climatiques, mais n'ont pas nécessairement d'expérience en matière de création de projets ou de discussions avec d'autres départements ou différents secteurs sur des projets climatiques. Grâce à l'exercice d'analyse des analyses des problèmes et des objectifs et à l'élaboration d'un cadre logique, ils peuvent passer par les étapes essentielles de la création d'un projet, telles que la clarification des relations de cause à effet et des relations moyens-résultats et la production d'une déclaration sur les impacts, les résultats, les produits et les activités d'un projet. Les groupes d'exercice de chaque pays, composés de participants issus des unités gouvernementales chargées des changements climatiques et des secteurs connexes, ainsi que d'acteurs non étatiques occasionnels, ont permis de mieux partager les différentes idées, connaissances, informations et points de vue de ces divers professionnels, et d'enrichir la compréhension des contextes et des options d'adaptation et d'atténuation de chacun des participants. Il est également reconnu que les participants ciblés ainsi que les membres d'un groupe d'exercice jouent un rôle tout aussi important pour atteindre les résultats escomptés.

## 4. Programmes de formation continue dispensés par le PCCC

#### 4.1 Besoins en matière de développement des ressources humaines dans le Pacifique

Le PCCC prévoit de proposer des programmes de formation en utilisant les résultats et les ressources du CBCRP-PCCC pour répondre aux besoins de développement des ressources humaines des secteurs public et privé dans le Pacifique. Les informations, les connaissances et l'expertise sur les changements climatiques sont constamment mises à jour, et les responsables ayant une formation ou une expérience professionnelle correspondante peuvent avoir besoin de se tenir au courant des informations actualisées et d'améliorer leurs connaissances. En outre, la rotation et les mouvements de personnel sont importants chez les responsables et la mémoire institutionnelle n'est pas toujours bien partagée parmi le nouveau personnel. Par conséquent, les opportunités et les services de développement des capacités devraient toujours être disponibles et accessibles par l'intermédiaire du PCCC à la fois pour le nouveau personnel et les fonctionnaires plus expérimentés.

#### 4.2 Modules, ressources pédagogiques et experts/conférenciers

Le PCCC doit utiliser au mieux les modules structurés, les ressources pédagogique et les experts des programmes de formation identifiés par le CBCRP-PCCC. Les preuves scientifiques, les connaissances et les études de cas en matière de changements climatiques dans le Pacifique sont continuellement mis à jour, et les ressources produites par le CBCRP-PCCC devraient être actualisées en conséquence pour les futurs programmes de formation. Le PCCC et le PROE disposent d'un bon groupe d'experts en science du climat, en financement climatique et en approches écosystémiques des changements climatiques, et le PCCC dirigera la coordination du travail de mise à jour de ces ressources pertinentes selon les besoins et la mise en œuvre du programme de formation. Le PCCC collaborera également avec des experts et des institutions externes qui ont soutenu les programmes de formation du CBCRP-PCCC afin de mettre à jour et d'exécuter le programme de capacité du PCCC pour les secteurs prioritaires.

En ce qui concerne les exercices de groupe pour le développement du cadre logique et du plan de S&E, le manuel pour les facilitateurs de la création de projet<sup>1</sup> et d'autres ressources pertinentes peuvent également être utilisés pour les futurs programmes de formation. Le PCCC sera également en mesure de mettre en œuvre des activités de suivi pour soutenir le développement de propositions de projets.

#### 4.3 Fonctionnement des programmes de formation

Le PCCC désignera un responsable (recruté au niveau international) pour continuer à mettre en

---

<sup>1</sup> En septembre 2022, le projet de manuel est en cours de rédaction et sera finalisé et diffusé en décembre 2022.

œuvre les programmes de formation et de renforcement des capacités du PCCC. Le responsable du renforcement des capacités travaillera avec les trois conseillers techniques actuels du PCCC pour contribuer collectivement à l'élaboration de matériel de formation et d'atelier utilisant les divers résultats et produits du CBCRP-PCCC. Le CBCRP-PCCC a fait appel à l'expertise technique interne disponible au sein du Programme de résilience face aux changements climatiques et d'autres programmes du PROE, et ils continueront d'aider à développer et à dispenser les modules des cours de renforcement des capacités du PCCC. D'autres organisations, y compris des experts/conférenciers du CBCRP-PCCC, fourniront également une formation précieuse sur les questions liées aux changements climatiques dans tout le Pacifique, là où il y aura un partenariat potentiel avec le PCCC pour la prestation de ces cours.

Comme indiqué dans la partie 3, les résultats et les produits du CBCRP-PCCC, y compris les ressources d'apprentissage et le réseau d'experts/conférenciers pour les secteurs prioritaires du Pacifique, ainsi que les manuels et les modèles pour la formulation de projets, sont disponibles pour la formation et les cours du PCCC. Le PCCC a également mis en place une plateforme d'apprentissage en ligne. En sus des ressources pédagogiques, le PCCC met aussi à disposition les modèles et documents opérationnels/logistiques, incluant une liste des tâches et des dates d'échéance des travaux préparatoires, des invitations officielles et des formulaires de nomination, et des évaluations des cours pour les programmes de formation développés par le CBCRP-PCCC.

Le PCCC prévoit d'organiser un programme de formation en personne sur les changements climatiques et l'eau pour la sous-région polynésienne au cours de la deuxième semaine d'octobre 2022, sur son propre budget et avec le soutien en nature de l'équipe du projet. Ce programme dispensé en personne a été conçu comme un suivi du programme de formation virtuel sur les changements climatiques et l'eau en mai 2022, et développera des modules sur la création et la gestion de projet en utilisant certaines des ressources pédagogiques mises à jour du programme de formation sur l'accès au financement climatique délivré en juillet-août 2022. Le PCCC offrira le même programme en personne aux pays des sous-régions de Micronésie et de Mélanésie au cours du deuxième trimestre 2023 et ces expériences devraient renforcer la durabilité des résultats du CBCRP-PCCC.

#### 4.4 Partenariat

Le PCCC a élaboré une stratégie et un plan d'action en matière de partenariats et de communication afin d'identifier les partenaires cibles et les domaines de collaboration, y compris les institutions bilatérales et régionales et le financement de la lutte contre les changements climatiques, afin de répondre aux besoins du Pacifique. Le PCCC a déjà contacté de nombreux partenaires, universités, donateurs, agences des Nations Unies et ONG pour mettre en œuvre sa stratégie et son plan d'action. En ce qui concerne la fonction de renforcement des capacités, il a établi un partenariat avec le Rocky

Mountain Institute (RMI) par le biais d'un contrat pour développer et exécuter le contenu du programme de formation des Conseillers du réseau pour l'accès au financement climatique (CFAN). Le Centre a également obtenu un soutien financier tangible pour les quatre fonctions, y compris la formation et le développement des capacités, de la part du gouvernement australien pour la période allant de juin 2022 à 2026.

Grâce à la collaboration fructueuse avec le RMI et le soutien financier du gouvernement australien, le PCCC poursuivra d'autres possibilités d'accès à des bailleurs de fonds bilatéraux et internationaux pour mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités. Les produits de formation existants du CBCRP-PCCC ainsi que les connaissances et les informations sur les fonctions du PCCC, en particulier la transmission de connaissances, la recherche appliquée et l'innovation, devraient être utilisés efficacement pour renforcer la fonction de renforcement des capacités du PCCC.

#### 4.5 Suivi et évaluation

Le PCCC élabore le cadre de suivi, d'évaluation, de réflexion et d'apprentissage afin de définir l'approche permettant d'évaluer les performances du PCCC, y compris sa fonction de renforcement des capacités, et de mesurer l'impact du PCCC dans la région du Pacifique. Le gestionnaire du PCCC est chargé de diriger la mise en œuvre de ce cadre.

## **Annexe : Modules des programmes de formation du CBCRP-PCCC (septembre 2022)**

### **Programmes de travail sur la compréhension de l'accès au financement climatique**

#### **Partie 1 Aspects essentiels de l'accès au financement climatique**

- 1) Stratégies, politiques, lignes directrices et programmes d'appui au financement climatique : bases du financement climatique, des stratégies, des politiques, des lignes directrices et des programmes d'appui au Fonds multilatéral pour le climat : Fonds vert pour le climat (FVC).
- 2) Concepts essentiels pour formuler des projets climatiques : centralité du raisonnement climatique, logique du choix des interventions d'adaptation spécifiques, objectifs du projet/programme, participation du public.
- 3) Exercice de groupe : analyse des analyses des problèmes et des objectifs et développement du cadre logique, y compris l'analyse du raisonnement climatique qui peut être la base d'une note de synthèse pour le Fonds vert.

#### **Partie 2 Genre, inclusion et garanties sociales**

- 1) Principes de la prise en compte de l'égalité des sexes et des garanties environnementales et sociales : impact des changements climatiques sur l'égalité des sexes dans les États et Territoires insulaires océaniques, politiques et documents pertinents sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale, garanties environnementales et sociales.
- 2) Aspects clés pour aborder le genre, l'inclusion sociale et la sauvegarde environnementale : égalité des sexes et inclusion sociale, sauvegarde environnementale.
- 3) Exercice de groupe : analyse de genre qui peut être utilisée pour une note de synthèse pour le Fonds vert.

#### **◆ Finance Partie 1 : Aspects essentiels de l'accès au financement climatique**

Module 1.1 : Stratégies, politiques, lignes directrices et programmes d'appui au financement climatique

1.1 Bases du financement climatique :

1.2 Stratégies, politiques, lignes directrices et programmes d'appui du Fonds vert

1.2.1 Stratégies, politiques, lignes directrices du Fonds vert

1.2.2 Instrument de préparation de projet

1.2.3 Notes de synthèse

1.2.4 Proposition complète de projet et processus d'approbation simplifié

1.3 Stratégies, politiques, lignes directrices du Fonds d'adaptation

Module 1.2 : Concepts essentiels pour formuler des projets climatiques

2.1 Centralité du raisonnement climatique

2.2 Options pour l'adaptation

2.3 Objectifs du projet/programme

## 2.4 Participation du public

### Module 1.3 : Exercice

Développer et analyser les problèmes et les objectifs ainsi qu'un cadre logique pour résoudre un problème à partir des documents de la stratégie nationale pour la lutte contre les changements climatiques.

## ◆ Finance Partie 2 : Genre, inclusion et garanties sociales

### Module 2.1 : Principes de l'égalité des genres, de l'inclusion et des garanties sociales du Fonds vert

1.1 Impacts des changements climatiques sur l'égalité des sexes dans les États et territoires insulaires océaniques

1.2 Politiques et documents pertinents sur l'égalité des genres et l'inclusion sociale

1.3 Garanties environnementales et sociales

### Module 2.2 : Aspects clés pour aborder le genre, l'inclusion sociale et la sauvegarde environnementale dans les États et territoires insulaires océaniques :

2.1 Égalité des genres et inclusion sociale

2.2 Sauvegarde environnementale

### Module 2.3 : Exercice

Travail sur l'analyse des genres à l'aide de trois méthodes : le profil d'activité, le profil d'activité quotidienne et le profil d'accès et de contrôle.

## ◆ Finance Partie 3 : Planification, budgétisation et établissement du calendrier de projet

### Module 3.1 : Facilitation de la planification de projets

- Réexamen de l'analyse des problèmes et des objectifs et du cadre logique
- Projet de manuel de création de projet pour les éléments essentiels de la planification de projets

### Module 3.2 : Calendrier et budget de projet

- Calendrier de projet : Jalons et produits livrables d'un projet, structure de répartition du travail
- Budget de projet : Éléments clés d'un budget de projet, processus de budgétisation de projet, postes budgétaires clés pour les projets liés aux changements climatiques, planification des coûts, formules de base pour la budgétisation de projet, budgets annuels et budget pluriannuel.

### Module 3.3 : Exercice de groupe

Développer un cadre logique, un plan de calendrier et un plan budgétaire pour un projet hypothétique sur l'adaptation écosystémique ou l'accès à l'eau potable.

## ◆ Finance Partie 4 : Mise en œuvre, suivi et évaluation de projets

### Module 4.1 : Gestion de projets

- Principes fondamentaux de la gestion de projet, y compris le cycle de vie du projet, la gestion de la qualité, la gestion des risques et la planification des mesures d'urgence.
- Les principaux défis de la mise en œuvre des projets et les solutions possibles.

#### Module 4.2 : Suivi et évaluation : des bases à la pratique

- Bases du suivi et de l'évaluation : Terminologies clés et définitions : indicateurs, base, cibles, sources de données/moyens de vérification, hypothèses et plan de suivi et d'évaluation.
- Plan de suivi et d'évaluation requis pour une proposition de projet de financement climatique : Conseils pour élaborer un bon plan de suivi et d'évaluation, étapes pour développer un plan de suivi et des bonnes pratiques, éléments clés d'un plan d'évaluation et des types d'évaluation, financeurs, exigences en matière de suivi et d'évaluation, rapports de suivi et d'évaluation et apprentissage.
- Informations complémentaires : Initiative régionale pour mesurer la résilience climatique

#### Module 4.3 : Exercice de groupe

Développer le plan de suivi et d'évaluation d'un projet hypothétique.

### **Programmes de formation sur l'adaptation et l'atténuation**

- ◆ Évaluation des dangers et des risques pour la gestion des zones côtières par l'utilisation de la technologie de télédétection

Module 1 : Partage des politiques, priorités et des positions nationales

Module 2 : Comprendre et évaluer les risques

2.1 Terminologies, processus, étapes

2.2 Données et ressources

2.3 Cas d'évaluation des risques climatiques pour la gestion des zones côtières

2.4 Travail de groupe : plan d'activité pour mener une évaluation des risques

Module 3 : Technologies de télédétection

3.1 Méthodologies, dispositifs, résultats (données et images)

3.2 Disponibilité, rentabilité, limitation, données détaillées

3.3 Interprétation des données et des résultats

3.4 Technologies/méthodologies alternatives

3.5 Étude de cas : le projet du ministère de l'Environnement japonais aux Fidji, au Samoa et à Vanuatu

3.6 Travail de groupe : interprétation des données et des résultats

Module 4 : Système d'information géographique (SIG)

4.1 Outils

4.2 Données et informations

4.3 Travail de groupe : création d'une carte des risques

◆ Science du climat - changements climatiques observés et projections climatiques futures

Module 1 : Démontrer ses connaissances de la science du climat et de l'impact des changements climatiques

- 1.1 Notions de base sur les changements climatiques
- 1.2 Changements climatiques observés (échelle mondiale)
- 1.3 Changements climatiques observés (échelle régionale)
- 1.4 Impact des changements climatiques sur la région du Pacifique

Module 2 : Projections des changements climatiques

- 2.1 Projection des changements climatiques (échelle mondiale)
- 2.2 Projection des changements climatiques (échelle régionale)

Travail de groupe

Discussion I : sélectionner l'aspect des changements climatiques ayant l'impact le plus fort dans vos pays/territoires et discuter des causes et des mécanismes des changements climatiques.

Discussion II : discuter de la projection des changements climatiques sélectionné dans vos États/Territoires.

Discussion III : évaluer l'impact du changement climatique sélectionné en tenant compte de la situation actuelle et des projections futures.

Discussion IV : produire un rapport de discussion.

◆ Adaptation aux changements climatiques et réduction des risques de catastrophes par des approches structurelles

Module 1 : Comprendre la vulnérabilité des structures

- 1.1 Impacts climatiques et non climatiques sur les structures
- 1.2 Connaissances de base de l'évaluation de la vulnérabilité des structures

Module 2 : Activités d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophes axées sur les approches structurelles

- 2.1 Bâtiments
- 2.2 Structures de protection côtière

Module 3 : Analyses des problèmes et des objectifs, cadre logique

- 3.1 Objectifs du projet
- 3.2 Exercice

◆ Adaptation écosystémique et atténuation

Module 1 : Comprendre la vulnérabilité de l'écosystème

- 1.1 Impacts climatiques et non climatiques sur l'écosystème
- 1.2 Connaissances de base de l'évaluation de la vulnérabilité de l'écosystème

Module 2 : Adaptation écosystémique et atténuation



2.1 Écosystèmes terrestres et d'eau douce

2.2 Écosystèmes marins et côtiers

2.3 Mise en œuvre de l'adaptation écosystémique Questions et approches transversales

Module 3 : Analyse des problèmes et des objectifs, cadre logique

3.1 Objectifs du projet

3.2 Exercice

◆ Systèmes de production alimentaire

Module 1 : Comprendre le risque climatique et la vulnérabilité des systèmes de production alimentaire

1.1 Impacts climatiques et non climatiques sur les systèmes de production alimentaire

1.2 Émissions de gaz à effet de serre des systèmes de production alimentaire

Module 2 : Options d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques pour les systèmes de production alimentaire

2.1 Le lien entre les changements climatiques, le genre et l'agriculture et les principales décisions internationales prises au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)

2.2 Options d'adaptation et d'atténuation pour l'agriculture

2.3 Options d'adaptation de la pêche côtière

2.4 Services d'informations météorologiques

Module 3 : Analyse des problèmes et des objectifs, cadre logique

3.1 Objectifs du projet

3.2 Exercice

◆ Renforcer la résilience du secteur touristique du Pacifique face aux changements climatiques

Module 1 : Compréhension des risques des effets des changements climatiques sur le secteur du tourisme

1.1 Risques engendrés par l'incidence des changements climatiques sur le secteur touristique

1.2 Notions de base sur les répercussions commerciales des changements climatiques

1.3 Les émissions de gaz à effet de serre du secteur touristique

Module 2 : Perspectives du tourisme pour faire face aux changements climatiques

2.1 Options envisageables par le secteur du tourisme pour répondre aux changements climatiques

2.1.1 Approches écosystémiques : littoral, océan, lacs, forêts et montagnes

2.1.2 Infrastructures, installations et gestion de l'information résilientes et à faible émission de carbone

2.1.3 Gestion des risques et redressement des entreprises

2.2 Renforcer la prise en compte des changements climatiques dans les plans et stratégies nationaux pour le secteur touristique

## Module 3 : Analyse des problèmes et des objectifs, cadre logique

### 3.1 Objectifs du projet

### 3.2 Exercice

## ◆ Renforcer la résilience climatique et l'accès à l'eau potable dans les zones rurales du Pacifique

Module 1 : Comprendre les risques liés aux changements climatiques et la vulnérabilité de l'accès à l'eau en milieu rural

Module 2 : Options d'adaptation et d'atténuation avec des approches innovantes

2.1 Solutions techniques pour l'accès à l'eau potable depuis la source d'eau jusqu'aux ménages

2.2 Gestion communautaire pour l'accès à l'eau potable en milieu rural : Le cas du Samoa

2.3 Cas dans le Pacifique

Module 3 : Création et gestion du projet

3.1 Analyse des problèmes et des objectifs, cadre logique

3.1.1 Objectifs du projet

3.1.2 Exercice sur le cadre logique du projet

3.2 Gestion, budget et calendrier du projet

3.2.1 Principes fondamentaux de la gestion, de la planification du calendrier et du budget du projet

3.2.2 Exercice de groupe sur le calendrier et le budget du projet

## ◆ Systèmes de santé et changements climatiques : Renforcer la résilience et le développement à faible émission de carbone dans le Pacifique

Module 1 : Compréhension des risques des impacts des changements climatiques sur la santé humaine et les services de santé, et des émissions de gaz à effet de serre provenant des services de santé

1.1 Risques engendrés par l'incidence des changements climatiques

1.2 Évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation

1.3 Émissions de gaz à effet de serre des services de santé

Module 2 : Options d'adaptation et d'atténuation des systèmes de santé face aux changements climatiques

2.1 Personnel de santé : surveillance, évaluation, communication des risques et planification

2.2 Installations et infrastructures

2.3 Politiques et réglementations

Module 3 : Planification de projet

3.1 Développement du cadre logique

3.2 Exercice sur le cadre logique du projet